Neuf mois de prison ferme pour un tortionnaire de chat !

Abderrahim DERRAJI - 2018-06-28 08:38:06 - Vu sur pharmacie.ma

Un ingénieur quinquagénaire père de quatre enfants vient d'écoper de neuf mois de prison ferme pour avoir torturé une quinzaine de chats dans la région de Caen. En effet, ce cadre au demeurant "bien sous tous rapports", errait dans les rues de Caen à la recherche de chats qu'il pigeait avec de la nourriture avant de procéder à leur torture. Les faits sont à peine croyables, entre le 4 mai et le 18 juin, cet homme a pratiqué toutes sortes de sévices aux chats qu'il piégeait : fracture des pattes, fracture de la mâchoire, crocs cassés et même déchirure de la langue. Il les gardait vivant même à part trois chat qu'il a euthanasiés. À la barre, l'ingénieur a exprimé des regrets face à ses actes. Il a cependant accusé REQUIP®, un médicament qui lui est prescrit par un neurologue, d'être responsable de ce qui lui arrive. Effectivement ce traitement de maladies dégénératives est connu pour des effets secondaires comme l'addiction au jeu ou au sexe, mais pas les accès de violence. Le juge a finalement condamné le tortionnaire à neuf mois de prison ferme et à 1.000 euros de préjudice moral pour la plupart des parties civiles.